

Echos Bio

Le journal technique des agriculteurs bio
des Hauts-de-France

#46
janvier 2023

BIO TECH

A la découverte de
nos mauvaises herbes

A SAVOIR

Tournesol et soja de nouvelles
graines en région !

PAROLE DE BIO

Rencontre avec Céline DAMOISY,
responsable du magasin
LE PRODUCTEUR LOCAL BEAUVAIS

BIO NEWS

Effervescences
dans le sud
de la région !

FOCUS

Quand mangerons-nous
du bio dans nos cantines ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTS-DE-FRANCE



A la découverte de nos mauvaises herbes : les bénéfiques cachés des adventices de nos prairies

Ecosystèmes riches dans les exploitations, les prairies permanentes offrent une biodiversité importante qu'il est nécessaire d'entretenir. La conduite adoptée par l'éleveur est l'un des facteurs qui conditionne la bonne santé de la flore prairiale. Les pratiques de pâturage, notamment, ont un impact non négligeable sur les espèces floristiques.

Facteurs d'influence de la composition prairiale

- Le mode alimentaire des animaux présents sur la prairie participe à l'homogénéité de la coupe. Par exemple, les petits ruminants ont tendance à lisser la surface tandis que les bovins, qui pâturent en strates, laissent plus facilement des refus.
- Le tassement du sol, impacté par le poids des animaux, joue un rôle sur l'implantation de certaines espèces végétales sensibles au piétinement. Par conséquent, les sols pâturés par le gros bétail sont les moins aérés et favorisent le développement d'adventices diverses.
- La fertilisation par restitution au pâturage, autre facteur important, est plus uniforme et bénéfique avec les petits ruminants. L'anticipation et la bonne gestion du calendrier de pâturage doivent être rigoureuses, notamment chez les bovins, pour limiter l'accumulation d'effluents favorables à certaines adventices.

L'ensemble de ces paramètres peut modifier l'équilibre et la végétation de la parcelle. C'est ainsi que des plantes parfois jugées « indésirables » se développent dans les prairies. Que faut-il en penser ?



Des plantes utiles pour la santé des animaux

Certaines plantes non attendues dans les prairies peuvent avoir une utilité en santé animale, voici quelques exemples :

| |  |  |  |  |  |  |
|------------------------|---|--|---|---|---|---|
| PROPRIÉTÉS MÉDICINALES | Achillée mille-feuille | Marjolaine | Ortie | Pissenlit | Plantain lancéolé | Prêle des champs |
| Antianémique | | | | | | |
| Antibactérien | | | | | | |
| Antihistaminique | | | | | | |
| Anti-inflammatoire | | | | | | |
| Anti-oxydant | | | | | | |
| Antispasmodique | | | | | | |
| Antitussif | | | | | | |
| Antiviral | | | | | | |
| Cicatrisant | | | | | | |
| Diurétique | | | | | | |
| Drainant | | | | | | |
| Hémostatique | | | | | | |
| Hépatoprotecteur | | | | | | |
| Immunostimulant | | | | | | |
| Laxatif | | | | | | |
| Relaxant | | | | | | |
| Reminéralisant | | | | | | |

PROPRIÉTÉS SECONDAIRES
 PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

En plus des bienfaits sur la santé animale, ces plantes montrent également des intérêts agronomiques et/ou en bio-indication de la nature des sols. Les plantes bio-indicatrices renseignent sur certaines caractéristiques écologiques ou sur l'évolution écosystémique de la prairie ; par exemple :

- Le pissenlit capte l'azote et permet de limiter l'engorgement en matière organique.
- La prêle des champs indique plutôt les sols tassés, humides et acides.
- L'ortie informe sur les excès d'azote, de fer ou encore de matière organique. Elle se développe également sur les sols humifères.
- La renoncule (communément appelée bouton d'or), est favorisée sur les terres lourdes, argileuses ou à pH acide.
- Le rumex est signe de sols asphyxiés (en eau ou matière organique).
- La capselle bourse-à-pasteur croît sur les sols compacts et riches en calcaire.

Quelles soient médicinales ou bio-indicatrices, un excès de ces plantes n'est pas adapté. Malgré la bonne exploitation de la prairie (chargement,

temps de repousse...), certaines plantes non fourragères peuvent se montrer invasives : seule une tolérance de 3 à 12 % maximum est accordée. L'intervention de l'éleveur peut parfois être nécessaire pour ne pas laisser le milieu se déséquilibrer. Ainsi, le passage de herse ou de scarificateur se révèle parfois indispensable selon la nature des sols pour éviter l'asphyxie. De même, le fauchage est une solution envisageable pour la consommation de certaines plantes (exemple : l'ortie). Enfin, des apports calciques permettent le redressement des sols trop acides (pour rappel, une prairie est jugée acide quand le pH < 5,5).

Des études montrent la capacité des animaux à consommer des plantes qui leurs sont bénéfiques. Nos animaux domestiques ont des processus cognitifs innés qui leurs confèrent un dégoût ou une attirance pour certaines plantes. Cette capacité s'établit dès le plus jeune âge, à savoir avant 9 mois. Il est donc important de leur permettre de s'éduquer à la consommation d'aliments diversifiés le plus tôt possible soit par la distribution de foin grossiers, soit par l'accès au pâturage (ou les deux).

Tournesol et soja de nouvelles graines en région !



Certaines cultures dont les bassins de production se situent traditionnellement plus au sud, font leurs apparitions dans les Hauts-de-France. Une pointe de progrès génétique et une louche de réchauffement climatique, soja et tournesol pourraient bien devenir des incontournables des assolements biologiques de la région.

Le soja pose question

Les premières récoltes conséquentes en région ont eu lieu en 2020 avec des rendements de 15 à 20 qx. La production de soja dans notre région reste pour le moment marginale, ce qui pénalise les mises en marché par les principaux organismes stockeurs. En effet, les faibles volumes sont plus difficiles à commercialiser, mais le marché reste porteur. Malgré tout, la culture est sensible au stress hydrique et les résultats techniques sont souvent décevants. La tonne de soja bio est valorisée à l'agriculteur aux alentours de 950 €/tonne. La culture fait partie des productions valorisables en C2, à 800 €/tonne.

Le tournesol brille en région

La production de tournesol, présente dans le sud des Hauts-de-France depuis de nombreuses années, s'étend au reste de la région. Malgré la forte pression des pucerons, le tournesol tire son épingle du jeu. Nous sommes actuellement dans un contexte de prix élevé sans pouvoir garantir que cela se maintienne à l'avenir. En alimentation humaine, le marché national est quasi-autosuffisant. La demande porte exclusivement sur du tournesol bio. En région Hauts-de-France, nous disposons de tritrateurs comme la société ORIACOOP proche de Doullens (oléique) et une valorisation pour l'alimentation animale (linoléique). Le prix est relativement identique au soja, à environ 950 €/tonne et passe par la contractualisation.

Des cultures d'été aux atouts multiples

D'un point de vue technique, ces deux cultures disposent d'atouts pour les agriculteurs biologiques : peu d'exigence en azote, plante couvrante pour le tournesol et permettant de valoriser les matériels présents dans les exploitations (semoir et bineuse type betteraves sucrières). Le tournesol s'adapte à tout type de sols ou presque et le soja préfère quant à lui les sols profonds, avec de bonnes réserves hydriques.

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France réalisent des expérimentations, portant notamment sur le choix variétal adapté à notre région : [plus d'infos](#)



Pierre DURAND



Parole de Bio



LE PRODUCTEUR LOCAL est un magasin sous forme de coopérative de producteurs qui ne vend que des produits locaux et bio. Rencontre avec Céline DAMOISY, responsable du magasin LE PRODUCTEUR LOCAL BEAUVAIS.

Comment est né ce projet ? C'est Pierre BAYEUX l'un des gérants de la ferme des Bayoites à Pierrefitte-en-Beauvais qui est à l'origine de ce projet, une ferme bio de polycultures élevage. Le magasin a finalement ouvert le 5 décembre 2020, après 5 années de réflexion, avec 12 producteurs dans un local de 400 m² en plein centre de Beauvais. Aujourd'hui, 2 ans plus tard, il y a 54 producteurs référencés.

Comment cela fonctionne-t-il pour les producteurs ? Tout producteur qui vend au magasin est adhérent de la coopérative et se trouve à moins de 80 km pour les produits frais et à moins de 150 km pour les produits non périssables. 100 % des bénéfices sont reversés directement aux producteurs. Les producteurs doivent s'acquitter d'une contribution mensuelle qui permet de payer l'ensemble des charges liées au magasin. Cette contribution s'élève entre 25 et 35 % du chiffre d'affaires réalisé par les producteurs au magasin. Les producteurs n'ont pas d'astreinte à faire au magasin qui est ouvert, non-stop du mardi au samedi de 9 h à 19 h, grâce à 3 salariés embauchés par la coopérative.

A combien est le panier moyen ? Le panier moyen est autour de 16-17€ en semaine et entre 20 et 22€ le samedi. Avec l'inflation actuelle des Grandes et Moyennes Surface (GMS), les gens se rendent compte que le magasin n'affiche pas des prix plus chers qu'une GMS.

Sentez-vous une évolution de la consommation des produits bio et locaux ? On remarque un réel engouement pour les produits locaux et bio. Les consommateurs ont vraiment changé leurs habitudes et ont eu une réelle prise de conscience sur l'intérêt de manger des produits locaux et sains.

Comment avez-vous fait pour vous faire connaître ? Les journalistes nous ont donné un bon coup de projecteur. Puis lorsque je suis arrivé en septembre 2021, j'ai beaucoup développé les réseaux sociaux.

Êtes-vous encore à la recherche de nouveaux producteurs ? Oui nous sommes toujours à la recherche de nouveaux producteurs pour étoffer notre gamme.

Propos recueillis par Pierre LE FUR



FOCUS

Quand mangerons-nous du bio dans nos cantines ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022 avec la loi Egalim, les établissements de restaurations collectives doivent s'engager sur un minimum de 20 % de produits biologiques dans leurs achats. Avec seulement 6,6 % des achats de produit bio enregistrés en 2021 au niveau national, force est de constater qu'il nous reste **encore du chemin à parcourir** pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat. Cette réalité est difficile à comprendre alors que certaines filières bio sont excédentaires comme les œufs, les pommes de terre et le lait qui n'arrivent pas à vendre leurs productions en restauration collective.

Cependant, dans les Hauts-de-France un réel effort est fait dans les restaurants scolaires de nos plus petits **avec 26 % de produits bio dans les crèches et 17 % dans les écoles maternelles et primaires en 2021**. Malheureusement, dès le collège la part de bio proposée aux adolescents et jeunes adultes ne fait que diminuer, **12 % dans les collèges, 6 % dans les lycées pour atteindre 2 % de bio en restaurant universitaire**.

On observe également une grande disparité au sein de la région. **Les départements du Pas-de-Calais et de la Somme atteignent largement les objectifs** de la loi Egalim pour les écoles primaires alors que les départements de l'Oise et de l'Aisne en sont encore très loin. Heureusement de nombreuses initiatives régionales sont mises en œuvre pour aider les communes à augmenter leur approvisionnement en produits bio d'ici 2027, comme le Plan Bio régional et les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT).



Alessia DI PIETRO et Sébastien FLORENT

Effervescences dans le sud de la région !

À l'extrême-sud de notre grande région, il existe une production ou les conversions à l'agriculture biologique ne faiblissent pas, bien au contraire ! En effet, le vignoble champenois qui s'étale en partie dans le département de l'Aisne a vu progresser **la part de vignoble bio de 80 % en un an**.

Aujourd'hui, près de 50 vigneron du sud de l'Aisne sur 800 au total ont converti leur vignoble, soit environ 200 ha. La vague importante de conversion observée en grandes cultures entre 2019 et 2021 s'est répercutée sur le vignoble avec un léger décalage, puisque les conversions ont progressé de façon importante en 2022. Il s'agit à part égale de coopérateurs et de vignerons indépendants.

La bulle bio a la côte, et c'est tant mieux !



LE CHIFFRE

6 km

c'est la longueur de fil qu'il faut pour tisser une chemise en lin



AGENDA



• Formation : FERTILISER SES CULTURES EN OPTIMISANT LES RESSOURCES ORGANIQUES

- 17 janvier à Saint-Laurent-Blangy (62)
- 19 janvier à Beauvais (60)
- 24 janvier à Amiens (80)
- 26 janvier à Laon (02)

• Formation maraîchage bio pourquoi pas moi ?

31 janvier - 1^{er} février à Lorgies (62)

• 3^{èmes} rencontres grandes cultures bio

7 février à Amblaincourt-Pressoir (80)

• Formation légumes verts

2 février à Estrées-Mons (80)

• Formation géobiologie

Février 2023 (date à préciser) à Beauvais (60)

CONTACTS



PRODUCTIONS ANIMALES

Margaux ANSEL - 07 86 84 66 47
margaux.ansel@npdc.chambagri.fr

Lucile JANOT - 06 07 80 71 21
lucile.janot@npdc.chambagri.fr

Paul LAMOTHE - 06 43 73 43 52
paul.lamothe@npdc.chambagri.fr

Julie JOVENIAUX - 06 08 45 72 36
julie.joveniaux@aisne.chambagri.fr

Christelle RECOPE - 06 73 74 33 61
christelle.recope@oise.chambagri.fr

GRANDES CULTURES

Pierre DURAND - 06 10 07 36 42
Pierre.durand@aisne.chambagri.fr

Sébastien FLORENT - 06 77 67 31 13
sebastien.florent@npdc.chambagri.fr

Mégane PERCHE-GUILLAUME - 06 74 48 84 44
megane.guillaume@npdc.chambagri.fr

Alain LECAT - 06 86 37 56 45
a.lecat@somme.chambagri.fr

Gilles SALITOT - 06 81 95 93 59
gilles.salitot@oise.chambagri.fr

MARAÎCHAGE

Sophie FEUTRIE - 06 42 87 74 12
sophie.feutrie@npdc.chambagri.fr

Pierre LE FUR - 06 33 57 09 59
pierre.lefur@oise.chambagri.fr